



COMMISSION FEMININES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.86

PV N°7 publié le 30/09/2025

Réunion du lundi 29 septembre 2025

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE : 06-61-07-12-10

COURRIERS RECUS

Olympique du Forez, Nord Roannais, Villers, Cote Chaude, Commelle, Andrezieux, Firminy, Loire Sornin, Sorbiers, Sury le Comtal, GF des Monts et de la Plaine, St Christo, Montagne du Matin.

INFORMATION IMPORTANTE

RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des deux clubs.

A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

INFORMATIONS DIVERSES

RAPPEL :

La gestion de la catégorie U11F est assurée par la Commission des Jeunes (Anthony CORDOVA : 07-81-09-81-28)

Le match séniors U18 n°54840624 ENT.USEM SURY / VILLERS est reprogrammé le samedi 18/10/2025 même heure même terrain.

Le match séniors U18 n° 54840201 FIRMINY / ROCHE ST GENEST est reprogrammé le samedi 18/10/2025 même heure même terrain.

Le match séniors U18 n°54840621 VILLERS / FEURS est reprogrammé le samedi 25/10/2025 même heure même terrain.

INFORMATION U13F :

Les équipes rencontrant **ECOTAY-MOINGT** dans leur poule devront **obligatoirement** faire une feuille de match papier. En effet, une joueuse U14F dispose d'un dossier de sous classement validé par la Ligue, l'autorisant à évoluer dans une catégorie d'âge inférieure conformément à l'Art.74. Ne pouvant pas l'inclure sur FMI, merci d'en prendre note.